

Votre nouveau mandat de prélèvement

► Pourquoi passer au prélèvement automatique ?



- C'est le moyen de paiement le plus **simple**, le plus **sécurisé** et le plus **facile d'utilisation**.
- **Une seule démarche** à faire pour mettre en place votre 1er prélèvement.

- **Un budget maîtrisé et sans surprise** car vous choisissez votre date de prélèvement selon la date de versement de vos ressources.
- Possibilité également de séparer les paiements en choisissant une autre date de prélèvement pour les régularisations d'eau et de charges.
- Mais aussi de plafonner le montant prélevé pour ces facturations supplémentaires.

Avec le prélèvement automatique, vous n'avez plus de risque d'oublier de payer votre loyer.

Souplesse : En cas de difficultés, possibilité de suspendre le prélèvement sur demande au service recouvrement.

► Plusieurs dates de prélèvement

- Prélèvement récurrent

C'est votre quittancement mensuel celui de votre LOYER et CHARGES (+ APL et RLS)



=> Choix entre 3 dates de prélèvement :
le 3, le 6 ou le 12

- Prélèvement ponctuel

3 fois par an pour des facturations spécifiques : régularisation d'eau et de charges, [Autres cas possibles : réparations locatives, frais de contentieux, SLS pénal, décompte de sortie...]



=> Choix entre 3 dates différentes de l'échéance mensuelle :
le 4, le 7 ou le 13.



=> Choisir le montant maximal du prélèvement pour la facturation spécifique :
25€, 50€, 100€, montant libre, aucun

Au verso : Comment remplir le mandat de prélèvement ?




Siège social : 224, rue François Perrin - CS 90398 - 87010 LIMOGES CEDEX 1
Tél. : 05 55 43 45 00 / Fax : 05 55 43 45 11

www.limogeshabitat.fr

Votre nouveau mandat de prélèvement

► Comment remplir son mandat de prélèvement ?



MANDAT DE PRELEVEMENT AU FORMAT SEPA

Référence unique du mandat (attribué par Limoges habitat) :

.....

Type de contrat : BAIL LOGEMENT HLM **Contrat L** :

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez **Limoges habitat** à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de **Limoges habitat**.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Vous donnez également votre accord pour que **Limoges habitat** vous communique le montant à prélever **4 jours** minimum avant la date du prélèvement.

DESIGNATION DU TITULAIRE DU CONTRAT DE LOCATION

Nom, prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

IDENTIFIANT CREANCIER SEPA

FR84ZZZ252638

DESIGNATION DU CREANCIER

Limoges habitat
224 rue François Perrin
CS 83709
87010 LIMOGES Cedex
France

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN) **BIC**

.....

Paiement récurrent/répétitif

= quittancement mensuel :
Loyer, provisions charges, APL, RLS
(et/ou plan d'apurement)

le 03 le 06 le 12

Mois du 1^{er} prélèvement :

Paiement ponctuel

=quittancement complémentaire de facturations spécifiques (régularisation d'eau, de charges, répartitions locatives...)

le 04 le 07 le 13

Montant maximal prélèvement ponctuel
25€ 50€ 100€ Aucun €

Fait à
Le / /

Signature

DESIGNATION DU TIERS DEBITEUR DANS LE CAS OU CELUI-CI EST DIFFERENT DU TITULAIRE DU CONTRAT DE LOCATION LOGEMENT SOCIAL.

Nom du tiers débiteur :

JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (au format IBAN BIC)

Rappel :
En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par **Limoges habitat**. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec **Limoges habitat**.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Remplir avec votre nom, prénom et votre adresse.

Inscrire votre IBAN et votre BIC présents sur votre RIB.

Choix de la date du prélèvement.

Choix du mois du 1^{er} prélèvement.

Numéro de votre contrat de location.

Cochez cette case si vous souhaitez que vos facturations supplémentaires soient prélevées

Choix de la date.

Choix du montant maximum de prélèvement ponctuel.

Signature obligatoire

⚠ Joindre votre RIB.